



# Diplôme universitaire (D.U.) COOTOPIA

Coopérer, sur les territoires, avec les parents,  
à la réussite et à l'épanouissement des enfants



Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE



---

Contact :

Philippe Bongrand

Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, responsable du D.U.

CY Cergy Paris Université

[philippe.bongrand@cyu.fr](mailto:philippe.bongrand@cyu.fr)

# Le D.U. Cootopia en quelques mots

Le D.U. s'adresse aux personnes qui se préoccupent de coéducation, relations école-famille, soutien à la parentalité, alliances éducatives, etc., suivant le *credo* de ne pas travailler seulement « pour » les familles, mais « avec » les familles.

Ouvert à toute personne intéressée, le D.U. s'adresse en particulier aux professionnel·les, de tous métiers et échelons hiérarchiques, des collectivités territoriales et de l'Éducation nationale.

Le diplôme s'inscrit dans le domaine des sciences humaines et sociales. Son équipe pédagogique regroupe des universitaires, administratifs et associatifs spécialisés dans les thématiques du D.U.

Le diplôme est accessible sur dossier, sans condition de niveau de qualification.

Le dossier de candidature se compose d'un CV et d'une lettre de motivation.

Les candidatures doivent être présentées avant mi-juin (première session) et, en cas de places à pourvoir, avant début septembre

La formation se déploie au long d'une année universitaire et scolaire.

Au cours de l'année, de septembre à juin, **huit journées en présentiel** sont programmées, à chaque fois un mercredi, de 8h45 à 17h30.

Chaque étudiant·e rédige un mémoire ancré dans sa pratique de la coéducation.

Il peut en particulier porter sur un projet spécifique, pour lequel le D.U. se présente comme un accompagnement à la mise en œuvre.

Chaque journée en présentiel se décompose en quatre temps :

conférence puis atelier d'échanges de pratiques le matin,

analyse de situation professionnelle puis discussion des projets des étudiant·es l'après-midi.

La formation accueille jusqu'à 24 personnes.

Le recrutement vise à composer une promotion variée du point de vue secteurs d'action publique, des organisations et administrations, et des métiers représentés.

Les frais d'inscription s'élèvent à 1500 euros lorsqu'ils sont pris en charge par une institution, 900 euros sinon. S'y ajoutent des frais d'inscription à l'Université (170 euros en 2023-2024)

Pour sa quatrième promotion annuelle, les dates **envisagées** sont :

18.09.2024, 13.11.2024, 11.12.2024

22.01.2025, 12.03.2025, 02.04.2025, 14.05.2025, 11.06.2025

La formation a lieu à Antony ou de Gennevilliers, sites accessibles en transport en commun.

Le choix et la répartition entre ces deux sites se fait suivant les intérêts de la promotion.

Pour l'année 2024-2025, un séjour d'étude, facultatif, est envisagé à Coventry (Angleterre).

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter [philippe.bongrand@cyu.fr](mailto:philippe.bongrand@cyu.fr)

## Présentation détaillée du D.U.

Éminemment professionnel, le D.U. COOTOPIA propose à ses étudiant·es, au cours d'une année universitaire, un accompagnement à **l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'analyse de projets** qui partagent la caractéristique centrale suivante : ces projets visent à promouvoir la réussite et l'épanouissement des enfants par **la collaboration de différent·es intervenant·es** (agents publics de différentes administrations, membres d'associations, etc.) **et des parents** des enfants concernés.

Le projet dans lequel est impliqué chaque étudiant·e du D.U. est la **clé de voûte de la formation** : c'est sur la base de ce projet qu'est présentée la candidature de chaque étudiant·e au D.U., et c'est à nourrir ce projet, tout au long de l'année de formation, que visent les différentes modalités pédagogiques de formation.

**L'objectif de l'équipe pédagogique n'est pas d'orienter ni d'évaluer** l'activité professionnelle des étudiant·es, mais de proposer à ces étudiant·es des outils d'analyse (exemples de projets conduits en d'autres territoires ou par d'autres acteurs, connaissances des politiques publiques, grilles d'analyse, savoirs professionnels, concepts théoriques, techniques d'écriture,...) dont l'appropriation est porteuse de développement professionnel.

## Une formation qui accompagne plusieurs tendances de l'action publique

Le D.U. se situe à **l'intersection de plusieurs évolutions, transversales et durables, de l'action publique et de la recherche universitaire** :

- **Du point de vue des politiques publiques**, ce D.U. souhaite contribuer au développement du **partenariat** entre les différentes administrations sectorielles (en particulier entre Éducation nationale et administrations sociales ou culturelles, entre État et collectivités locales) et partenaires (publics ou privés) qui œuvrent auprès des mêmes territoires<sup>1</sup> ou populations<sup>2</sup>.  
En matière d'enfance, d'adolescence et de parentalité<sup>3</sup>, cette tendance transversale revient à tirer les conséquences du constat selon lequel les jeunes grandissent dans des espaces éducatifs distincts, objets de l'action de différents adultes, qui ont intérêt à se coordonner plutôt qu'à évoluer de manière parallèle et cloisonnée.  
Le D.U. réunit, entre autres, des étudiant·es qui sont des professionnel·les de différentes administrations, de manière à incarner, outiller et mettre en œuvre ce travail intersectoriel.

<sup>1</sup> Cf. Bresson M., Colomb F., Gaspar J.-F. (dir.) (2015), *Les territoires vécus de l'intervention sociale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

<sup>2</sup> Dans le champ d'intérêt du D.U., parmi différents exemples récents d'incitation au travail partenarial, intersectoriel et pluricatégoriel, cf. les cités éducatives ([https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-05/vade-mecum - les cites\\_educatives.pdf](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-05/vade-mecum_-_les_cites_educatives.pdf)), les groupes académiques pour le climat scolaire ([https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100367](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100367)) ou les groupes de prévention du décrochage scolaire (<https://eduscol.education.fr/cid55119/prevention-du-decrochage-scolaire.html>). Les personnels impliqués dans ces dispositifs sont directement concernés par la proposition du D.U.

<sup>3</sup> Cf. la *Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022* des ministères de la Santé et de la Solidarité ([https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702 - dp - strategie\\_nationale\\_2018-2022vf.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180702_-_dp_-_strategie_nationale_2018-2022vf.pdf)), ou encore la *Stratégie nationale pour la santé culturelle* du ministère de la Culture (<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-petite-enfance-et-parentalite>)

- Cette approche partenariale de l'action publique n'est qu'un versant d'une modernisation qui s'appuie également sur le pilotage par **projet**<sup>4</sup> et la régulation par **l'évaluation**<sup>5</sup>.  
En proposant aux étudiant-es de concevoir et de renseigner des indicateurs d'analyse sur un projet identifié, le D.U. est fondé sur ces approches. Il s'adresse autant aux responsables de projet qu'à des membres d'équipes qui, sans être pilotes, en font le support d'un développement professionnel personnel.
- Suivant une tendance plus récente et moins répandue, le D.U. s'inscrit dans (et promeut) l'intérêt croissant pour les dispositifs d'action publique non seulement partenariaux (au sens d'association des différentes catégories professionnelles) et soucieux d'évaluation (au sens de progresser par l'anticipation, l'élaboration et la prise en compte d'indicateurs d'atteinte d'objectifs), mais **participatifs** (au sens où ils prennent acte des pratiques ordinaires de citoyenneté<sup>6</sup> et promeuvent l'association des usagers à tout ou partie des différentes étapes de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'action publique).  
Ces dispositifs, adossés à des conceptions participatives de l'exercice de l'État, **recherchent l'amélioration des services publics dans l'enrôlement de leurs bénéficiaires**<sup>7</sup>. Cette tendance transversale à différents secteurs d'action publique prend, en matière d'enfance et d'adolescence, les traits de la « co-éducation » ou des « alliances éducatives », où il s'agit notamment de coopérer avec les parents<sup>8</sup>.
- Du point de vue de la recherche universitaire, le D.U. s'inscrit dans le développement des recherches **collaboratives**. Dans le sillage des sciences participatives<sup>9</sup>, le D.U. souhaite non seulement concourir aux usages citoyens des recherches et aux recherches sur ces usages<sup>10</sup>, mais également rechercher **l'originalité et la robustesse des savoirs par l'association des « enquêtés-es »** à la conceptualisation, à l'enquête et à l'analyse qui les prennent pour « objet ».

---

<sup>4</sup> Cf. par exemple le récent guide de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/diffuser-la-culture-mode-projet-dans-la-fonction-publique-nouveau-guide-pour-managers>

<sup>5</sup> Les problématiques relatives à la parentalité ou au décrochage des élèves font partie des exemples proposés au lien suivant : <https://www.modernisation.gouv.fr/etudes-et-referentiels/referentiels/memo-evaluation-des-politiques-publiques-principes-processus-et-methode>

<sup>6</sup> Cf. Carrel M., Neveu C. (dir.) (2014), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, 2014.

<sup>7</sup> Pour un exemple relatif aux politiques sociales, cf. [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/participation\\_inet\\_dgcs\\_synthese\\_rapport\\_final.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/participation_inet_dgcs_synthese_rapport_final.pdf). Pour un exemple de l'incitation plus générale à moderniser l'action publique par la participation des agents et usagers, cf. [https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/hors\\_collections/Etude\\_Rencontres\\_Transformation\\_Publique\\_22\\_octobre\\_2013.pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/hors_collections/Etude_Rencontres_Transformation_Publique_22_octobre_2013.pdf)

<sup>8</sup> Cf. par exemple : Kherroubi M., Lebon F. (dir.) (2017). « Regards sur les mondes professionnels de la "co-éducation" » *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle*, 50(4), 7-23 ; Pelletier L., Lenoir A. (dir.) (2020), *Regards critiques sur la relation école-familles*, Éditions des archives contemporaines, et, plus généralement, la *Revue internationale de l'éducation familiale* (<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale.htm>).

<sup>9</sup> Cf. le rapport de la Mission Sciences participatives : <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>

<sup>10</sup> Cf. Blondiaux L., Fourniau, J.-M. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1(1), 2011, p. 8-35.

## Objectif de la formation

Chaque étudiant-e du D.U. étant impliqué dans un projet qui vise la réussite et l'épanouissement des enfants par la collaboration entre différents acteurs (parents, professionnels, élu-es, acteurs de l'éducation populaire, associations...), **le D.U. structure, outille et soutient la conception et la mise en œuvre de ces projets.**

*N.B.* : Le terme « projet » ne renvoie pas seulement à des activités particulièrement ambitieuses, novatrices, particulièrement formalisées ou extraordinaires relativement à l'ordinaire du métier. **On peut également désigner par là des activités quotidiennes**, en nombre plus ou moins limité, que l'étudiant-e, à l'occasion de sa participation au D.U., entend analyser, revisiter ou faire évoluer.

- Le **calendrier** de la formation est conçu pour **s'ajuster à la progression de ces projets**, tout au long de l'année universitaire.
- La formation dispense aux participant.e.s **des connaissances et outils** conceptuels et méthodologiques pour analyser les pratiques éducatives, les pratiques de collaboration (travail en équipe, travail partenarial, coopération avec les usagers), la réussite et l'épanouissement des élèves, ainsi que les politiques publiques qui les concernent. **Ces apports ne sont pas présentés de manière abstraite, mais ordonnés à l'objectif, opérationnel, des étudiant.e.s** de concevoir et mettre en œuvre des projets territorialisés, intercatégoriels, participatifs, au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants.

**Le D.U. soutient en particulier les projets par l'incitation à leur donner une dimension réflexive**, entendue en divers sens de distance à l'action, de prise en compte d'apports universitaires, d'éclairages issus d'ateliers d'échanges de pratiques entre professionnels, de souci de se donner des indicateurs objectifs de suivi de l'action.

- La formation permet d'approfondir sa réflexion grâce à **l'articulation étroite entre l'échange de pratiques, l'analyse et l'appropriation d'apports de la recherche**. La rédaction d'un mémoire (prioritairement conçu, dans ce D.U., comme un instrument de développement professionnel *et non comme un travail de recherche scientifique*) en est un instrument central.
- Pour analyser et nourrir les projets de ses étudiant.e.s, le D.U. met à profit l'exigence empirique, l'inventivité méthodologique et la richesse des problématiques des **diverses sciences humaines et sociales**. Il mobilise pour cela des méthodes et concepts issus des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la science politique, de l'anthropologie ou, suivant les besoins et aspirations des étudiant-es, de toute autre discipline contributive de la recherche en éducation, entendue au sens le plus large.
- Dans certains cas (en particulier lorsqu'il s'agit de « projets », au sens d'explicitation et de formalisation (souvent écrite sous forme de rapport) d'une action collective orientée vers des objectifs précisément définis, programmés et évalués), l'inscription d'un-e étudiant-e au D.U. permet d'inviter l'équipe du projet concerné (vis-à-vis de laquelle l'étudiant-e inscrit-e peut jouer un rôle d'interface) à élaborer collectivement une problématique propice à la production de données empiriques. L'analyse donnera la matière du mémoire soutenu en fin d'année, en même temps que des éléments utiles à la conduite du projet. Dans ces cas, **le mémoire ne se perçoit pas donc pas en extériorité aux projets : il a lui-même vocation à incarner la démarche collaborative des acteurs mobilisés**. Plus qu'un reflet du projet, il en est un instrument à part entière. À ce titre, les candidatures multiples (notamment les binômes associant des parents) sont bienvenues.

## Public visé :

Le D.U. s'adresse aux actrices et acteurs **engagé-es dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation d'un projet** (qui peut consister à « revisiter » ou analyser des actions « ordinaires ») **qui, fondé sur la collaboration de différentes catégories d'acteurs, a pour objectif d'améliorer la réussite et l'épanouissement des enfants.**

Parmi ces différentes catégories d'acteurs (parents, professionnels, militants associatifs, élus) dans différents secteurs d'action publique (éducation, travail social, politique de la Ville), peuvent être mentionnés, **à titre d'exemple** :

- au sein de l'**Éducation nationale** : professeur-es du premier ou du second degré, CPE, chefs d'établissement, psychologues, coordonnateurs de réseaux d'éducation prioritaire, médiateurs éducatifs, agents des directions de la vie de l'élève dans les rectorats, IEN, IA-IPR... responsables d'établissement, conseillers principaux d'éducation, personnels intervenant dans les dispositifs relais, enseignant-es, personnels sociaux et de santé
- au sein du **champ de l'intervention sociale** : animateurs, assistants de service social, éducateurs, personnels des services d'aide sociale à l'enfance, éducateurs, médiateurs sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, personnels des MDPH
- au sein des **administrations locales** : responsables et agents des services chargés de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation, de l'éducation, de la prévention, du social, de la santé, du sport, de la culture ou des relations avec les familles, agents en charge des relations avec les familles, médiateurs, psychologues, personnels des établissements médico-sociaux, de l'animation sociale, périscolaire, culturelle et sportive
- au sein des **politiques de la ville et de l'insertion** : personnels des missions locales, des points informations jeunesse, coordonnateurs de plans de réussite éducative
- dans le **milieu associatif** : professionnel·les et bénévoles d'organismes d'éducation populaire, de centres sociaux, de maisons de la jeunesse et de la culture, d'associations caritatives ou de quartiers, membres d'associations de parents d'élèves
- les **bénéficiaires des politiques publiques** : parents de jeunes enfants, parents-relais, parents d'élèves, jeunes en service civique.

**La diversité des profils au sein de chaque promotion du D.U. vise à nourrir, auprès des participant-es, un regard pluricatégoriel.**

Afin de faciliter l'organisation des professionnels salarié-es, les enseignements du D.U. sont regroupés en **8 journées complètes, programmées le mercredi**, réparties de manière régulière au cours d'une année scolaire et universitaire unique.

## Insertion professionnelle :

Le D.U. permet à des professionnel·les en poste d'approfondir et certifier leur compétence en matière de coopération avec les familles, de travail partenarial et de contribution à la réussite et à l'épanouissement des jeunes. Il atteste également une compétence en matière d'analyse réflexive. Il permet enfin d'étayer des compétences en matière de conduite de projet.

Transversal à différents métiers et susceptible d'être valorisé dans différents espaces professionnels, il doit ainsi permettre aux diplômés de candidater à des fonctions ou missions relatives au travail avec les familles.

## Suites universitaires

Constitué d'un volume horaire modeste et à vocation professionnalisante, le D.U. n'a pas d'enseignement mutualisé avec d'autres diplômes. Son ancrage dans la recherche ainsi que dans l'innovation peuvent cependant en faire une préparation à la reprise d'études universitaires.

Le D.U. s'inscrit dans la mention 4 du master MEEF de l'INSPÉ de l'académie de Versailles<sup>11</sup>. Les étudiant.e.s souhaitant approfondir leur réflexion à son issue peuvent candidater aux différents masters des différentes universités membres de l'INSPÉ de l'académie Versailles, sous réserve de pouvoir répondre aux conditions d'inscription. Ces masters sont par exemple les suivants :

- Master EFISE (Paris Nanterre) : Éducation familiale et interventions socio-éducatives en Europe (EFISE) : <http://efis.parisnanterre.fr/master-efise/presentation/>
- Master REDEF (CY) : Recherches en éducation, didactique et formation <http://www.inspe-versailles.fr/Recherches-en-education-didactique-et-formation-REDEF>
- Master EPDIS (CY) : Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale, <http://www.inspe-versailles.fr/Encadrement-pilotage-developpement>
- Master FFAP (CY) : Formation de formateurs à l'accompagnement professionnel <http://www.inspe-versailles.fr/Fodefo-a-l-accompagnement-professionnel>
- Master FFE (CY) : Formation de formateurs d'enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés <http://www.inspe-versailles.fr/Formation-formateurs-enseignants>

## Liens avec le monde socio-économique

Le D.U. est principalement ancré dans la collaboration avec les acteurs publics qui travaillent à la promotion de la réussite et à l'épanouissement des enfants. Ses problématiques sont néanmoins susceptibles d'intéresser des acteurs privés, notamment associatifs, intervenant dans le champ de la petite enfance ou de la scolarisation hors école publique. Ces acteurs du monde socio-économique sont représentés dans le conseil de perfectionnement du diplôme.

## Partenaires

Le D.U. est lié au groupe de travail « Coéducation » du Rectorat de l'académie de Versailles et, par lui, à ses différents membres :

- Le D.U. s'adresse au **rectorat de l'académie de Versailles**, puisqu'il propose un instrument de développement professionnel et de certification des compétences pour ses personnels impliqués dans le travail collaboratif avec les parents<sup>12</sup>. Divers professionnels (responsables et agents des services administratifs, personnels d'enseignement, personnels d'éducation, personnels d'inspection, travailleurs sociaux, etc.), du rectorat peuvent candidater au D.U. au titre de leur formation continue (CPF).
- Au sein du groupe de travail, la création du D.U. a été particulièrement soutenue par les représentants de l'Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (**ANDEV**), d'**ATD Quart-Monde**, de la Fédération nationale des écoles de parents et des éducateurs (**FNEPE**), de l'Institut de formation sociale des Yvelines (**IFSY**) et du **Centre Alain Savary** (au sein de l'Institut français d'éducation, Lyon). Ces partenaires interviennent lors des ateliers d'échange de pratique et lors des jurys de soutenance de mémoire de fin d'année. Ils sont représentés dans le conseil de perfectionnement du diplôme.

---

<sup>11</sup> <http://www.espe-versailles.fr/Mention-4-19>

<sup>12</sup> La formation et la certification des personnels est un élément constitutif du troisième axe du projet académique 2020, cf. <http://www.ac-versailles.fr/Projet2020/cid115522/l-integralite-projet-academique.html>

## Principes pédagogiques du D.U.

- Le D.U. privilégie la **formation en petit groupe et l'encadrement par une équipe resserrée** de chercheurs et partenaires très impliqués dans les recherches collaboratives et les questions de coéducation.
- L'organisation de la formation en huit journées en présentiel est conçue pour **être accessible à des professionnels d'autres territoires franciliens**. L'expérience conduit à renouveler le principe d'une formation intégralement en présentiel, tant le travail collectif et l'interconnaissance, au sein de la promotion et de l'équipe pédagogique qui l'accompagne, se montrent formateurs.
- Les regroupements en présentiel sont programmés à chaque fois un **mercredi, de manière à faciliter la participation des personnels scolaires** (en particulier du premier degré).
- Le D.U. insiste sur l'objectif **de réunir des personnels issus de catégories professionnelles différentes**, afin de mettre en œuvre, au titre même de modalité de formation, les logiques partenariales au cœur des projets.
- Le D.U. **participe d'une dynamique de recherche collaborative** bien plus qu'il ne dispense des savoirs constitués ailleurs. Les étudiant-es sont incités à produire des données inédites sur leurs territoires, afin de documenter empiriquement leurs questionnements.
- Le D.U. réunit des étudiant-es et formatrices et formateurs **très au fait des réalités des problématiques franciliennes dans le cadre desquelles les projets sont menés**. Cette dimension territoriale est entendue comme la prise en compte des spécificités des espaces vécus et des espaces pris pour objet et cadre de l'action des professionnels (dont les administrations et politiques publiques).
- L'adossement au projet EUTOPIA lui confère une **dimension européenne** (<https://eutopia-university.eu>).

## Organisation de la formation

### Organisation des enseignements

La formation est **organisée en** :

- **8 sessions d'une journée** : regroupement en **présentiel**, à Antony ou Gennevilliers, à chaque fois un **mercredi**, de 8h45 à 17h30.
- **2 séances, facultatives, en visioconférence**, au titre de l'accompagnement des mémoires.
- Un **voyage d'étude, facultatif**, dans l'un des neuf pays partenaires de l'alliance EUTOPIA.

### Réunions en présentiel

La première journée est introductive et la dernière journée est consacrée aux soutenances de mémoire. Entre-temps, les six autres journées de travail suivent systématiquement le découpage suivant, en quatre temps :

- En début de matinée, une **conférence** (2h) présente des résultats de recherches universitaires (en sciences de l'éducation, histoire, sociologie, science politique, anthropologie, économie) et/ou des actions concrètes qui les illustrent. Cette conférence est assurée par l'un-e des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du diplôme, *i.e.* par des universitaires impliqués dans des recherches collaboratives, territorialisées et abordant frontalement des problématiques de coéducation.

- En deuxième partie de matinée (2h) **et** en première partie d'après-midi (2h), des **ateliers professionnels**, (co-)animés par des partenaires institutionnels, « professionnels », du D.U. et/ou par des universitaires de l'équipe pédagogique, permettent simultanément :
  - a) l'appropriation des contenus présentés lors de la conférence du matin.
  - b) l'échange et l'analyse de pratiques entre les étudiant.e.s du D.U. (notamment à partir de la plateforme GPS, cf. infra)
  - c) le travail sur des compétences de conduite de projet collaboratif et/ou de co-éducation
- En seconde partie d'après-midi (1h30), un **TD d'accompagnement au mémoire**, animé par le responsable du D.U. et, ponctuellement, par les directeurs et directrices de mémoire, suit et outille la progression dans l'élaboration de l'écrit réflexif de chacun.e des étudiant-es.  
*N.B.* : L'accompagnement au mémoire est particulièrement soucieux de différenciation pédagogique au regard des cursus universitaires antérieurs (éventuels) des étudiant-es.

Seule la conférence du matin peut emprunter, et en partie seulement (compte tenu de l'enseignement en petit groupe), une forme pédagogique « magistrale ». **Le privilège donné aux TD, à l'échange au sein du groupe (étudiant-es, intervenant-es, équipe pédagogique) et aux pédagogies actives et coopératives est un parti pris pédagogique volontariste du D.U.**

### **Accompagnement à distance**

Chaque étudiant-e est accompagné par un directeur ou une directrice de mémoire. L'accompagnant-e est un-e universitaire spécialiste des questions en jeu, et responsable du suivi personnalisé d'un-e à trois étudiant-es au plus du D.U. Différents outils sont mis à disposition pour le travail à distance dans l'intervalle entre les regroupements présentsiels.

### **Voyage d'étude**

De manière facultative pour les étudiant-es, un voyage d'étude annuel est organisé afin de se familiariser avec d'autres territoires nationaux et pratiques partenariales et collaboratives.

Instrument visant à profiter de (et à alimenter) la construction de projets de recherche en éducation avec les universités membres de l'alliance EUTOPIA (dont participe CY Cergy Paris Université), ce voyage se déroulera chaque année dans l'un des neuf pays partenaires (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Suède).

Le voyage consistera pour les étudiant-es à rencontrer une équipe de professionnel·les qui porte un projet de travail avec les familles dont l'approche contraste avec les repères et pratiques françaises. Ce voyage sera accompagné par des universitaires de l'équipe pédagogique du D.U., des membres du comité de perfectionnement du diplôme et des collègues de l'Université EUTOPIA partenaires du pays d'accueil.

Ce voyage pourra en particulier avoir lieu lors de l'une des deux semaines annuelles « EUTOPIA », i.e. les semaines banalisées ayant précisément pour vocation de permettre les mobilités au sein des universités membres de l'alliance.

Les frais d'inscription au D.U. ayant été calculé de manière à être aussi bas que possible, les frais de voyage sont à la charge des étudiant-es qui souhaitent y participer. Le D.U. étant une formation professionnelle, les étudiant-es sont invités à se tourner vers leur employeur.

=> Au total, le **volume horaire total pour l'étudiant.e (hors voyage) représente 58 heures.**

## Pédagogies innovantes mobilisées par le D.U.

1) Du point de vue de la pédagogie universitaire, la formation mobilise le répertoire des **pédagogies innovantes** actuellement en cours de développement au sein de l'INSPÉ/CY Paris Cergy Université :

- Dans le cadre des ateliers de pratique, programmés en début d'après-midi de chacun des regroupements en présentiel, la formation au D.U. s'articule à **la plate-forme numérique « GPS » (Gérer les situations professionnellement)**<sup>13</sup>. Cette plate-forme a été conçue pour contribuer, par l'auto- et la co-formation, au renouvellement des pratiques pédagogiques dans la formation initiale et continue des personnels d'éducation, d'enseignement et de formation.  
La plate-forme GPS soutient le développement de la posture réflexive au moyen de l'analyse et de l'écriture coopératives. Elle est en cela appropriée à l'objectif central du D.U., qui consiste à accompagner les recherches collaboratives et/ou actions de coopération d'acteurs engagé·es dans le travail partenarial et la coopération avec les familles.  
Avec la mise en place du D.U. COOTOPIA s'amorce un développement inédit de la plate-forme GPS : un onglet y sera spécifiquement consacré aux situations qui, entre autres proposées et analysées par les étudiant.es du D.U., donnent à réfléchir sur les problématiques du travail collaboratif avec les parents.
- **À l'initiative des directrices et directeurs de mémoire, des interactions pourront avoir à distance**, *via* les plate-formes et logiciels mis à disposition par le service d'enseignement à distance de CY Paris Cergy Université / INSPÉ de l'académie de Versailles.
- Sous les réserves évoquées *supra*, la proposition aux étudiant.es du D.U. de participer à un **voyage d'étude** dans l'un des neuf pays partenaires de l'alliance EUTOPIA revient à mobiliser une modalité peu usitée de formation<sup>14</sup> (quoique mise en œuvre par d'autres formations à l'INSPÉ, notamment le master EPDIS, cf. <https://epdis.hypotheses.org> ).

2) Les pédagogies mobilisées pour le D.U. s'appuient par ailleurs sur le parti pris d'un **adossement très étroit à la recherche** « en train de se faire », ce qui constitue une modalité originale pour un D.U. éminemment professionnel.

- Un malentendu doit (et devra si nécessaire) être d'emblée écarté : *il n'est bien sûr pas question de former centralement les étudiant-es du D.U. à la recherche*. Le D.U. n'est ni un master, ni un master recherche – vers lesquels il pourra orienter les étudiant.e.s éventuellement intéressés (cf. infra, au sujet du master REDEF). Le mémoire à soutenir n'est pas un texte de nature scientifique. Les

---

<sup>13</sup> Cette plate-forme est accessible au lien suivant : <https://www.plateforme-gps-educ.fr>. Lauréate du Prix « Innovation Pédagogique » de la Fondation de l'Université de Cergy-Pontoise en 2019, elle constitue un dispositif d'écriture et d'analyse collaborative de situations professionnelles. La plateforme présente dès à présent un catalogue de fiches de situations (récit et analyses de situations éducatives) rendues publiquement accessibles non seulement aux enseignants et personnels de l'Éducation nationale, titulaires et en formation, mais aussi à tous les publics intéressés par les situations scolaires et les questions éducatives (autres acteurs éducatifs, chercheurs, parents, etc.).

<sup>14</sup> Cf. Florence Pirard, Xavier Goossens, « Les voyages d'étude dans l'accompagnement professionnel ». Intervention en collaboration au séminaire doctoral de l'École Normale Supérieure de Lyon, INSL et Experice, Lyon, 25 mars 2016. Ces auteurs rapportent : « Nous avons, par exemple, eu l'occasion d'organiser des voyages d'étude professionnels à Gand, inscrits dans des dispositifs d'accompagnement centrés sur le travail avec les familles dans les lieux d'accueil. L'analyse *a posteriori* de ces expériences montre à la fois l'importance pour les professionnel·les d'être directement confronté·es à d'autres manières de faire et de penser. Ces rencontres les aident à remettre en question certaines routines, à interroger ce qu'ils/elles considéraient comme des évidences et à s'ouvrir à un autre possible. N'oublions pas toutefois que la concrétisation des idées retenues de ces rencontres fait appel à une série de ressources matérielles (espace, matériel, etc.), organisationnelles (temps de réflexion en équipe, etc.) et surtout humaines (leadership, compétences réflexives nécessaires à une contextualisation et à l'évitement du simple transfert de soi-disant bonnes pratiques), ce qui ne va pas toujours de soi. »

modalités universitaires classiques des relations entre étudiants et enseignants-chercheurs ne sont pas celles qui sont visées ici. Ce préalable rappelé, on peut expliciter ici en quoi le D.U. consiste néanmoins en une modalité de structuration inédite des relations des acteurs de terrains et des chercheurs.

- Le D.U. est conçu comme un instrument de fertilisation croisée entre, d'une part, des acteurs (pour la plupart professionnels en fonction) qui sont en situation d'innover (parce que ces personnes affrontent des problématiques connues pour être durablement résistantes, parce qu'elles aspirent à des postures et techniques partenariales ou collaboratives qui appellent adaptation et innovation) et, d'autre part, des chercheurs-formateurs qui, outillés pour identifier des aspects ou enjeux inédits des projets portés par les étudiant-es du D.U., accompagnent ces personnes dans la clarification, l'explicitation et l'approfondissement de leurs objectifs, de leur poursuite et de l'évaluation de leur mise en œuvre.
- L'adossé d'une formation à la recherche est certes caractéristique d'un diplôme universitaire, mais ce parti pris est ici soutenu comme un **fondement** constitutif. Les membres de l'équipe pédagogique sont en effet des chercheuses et chercheurs actifs dans leurs champs de spécialisation académique respectifs : ils interviennent dans le D.U. non seulement comme experts des thématiques à son programme, non seulement pour y faire connaître des savoirs, mais surtout afin d'élaborer de nouveaux questionnements, projets ou résultats de recherche, avec les inscrits au D.U., en partant des intérêts, situations, projets et problématiques que ces étudiant.es incarnent. Autrement dit, **s'il n'est ni un dispositif d'enseignement magistral, ni un dispositif de formation à la recherche, le D.U. reste une formation à dimension de recherche.**

3) Le D.U. est conçu dès l'origine avec un **horizon international** important, appelé à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années.

- Dans le cadre de l'alliance EUTOPIA, lauréate d'un appel de la Commission européenne<sup>15</sup>, CY Cergy Paris Université a pris la résolution de construire des programmes de partenariat étroit avec neuf autres universités. Le présent D.U. s'inscrit dans le cadre de l'objectif de construire la dimension éducative de ce projet. Le D.U. participe à la CY Learning Community intitulée « Urban Education ». Ici aussi, le D.U. n'est pas un lieu de transmission de logiques en développement ailleurs : il est partie prenante de ce développement.
- Au plan pédagogique, cet intérêt se matérialisera, d'une part, par l'intervention de **collègues étrangers** lors de la septième journée annuelle de formation et, d'autre part, par l'organisation, dans la mesure du possible, du **voyage d'étude** annuel. Ce voyage aura lieu chaque année dans l'un des neuf territoires des Universités partenaires d'EUTOPIA (Barcelone, Bruxelles, Cluj-Napoca, Coventry, Dresde, Göteborg, Lisbonne, Ljubljana, Venise).

4) Même s'il ne s'agit plus ici d'énumérer les pédagogies innovantes mobilisées par la formation, rappelons enfin que les projets collaboratifs dont la formation accompagne la conception et la mise en œuvre sont susceptibles de porter sur **des activités ou projets de coéducation eux-mêmes innovants** : la collaboration des différents intervenants avec les parents des enfants au cœur de leur action est une démarche encore rare et novatrice. Elle remet en question des usages durablement institutionnalisés, qui conduisent les professionnels à agir « pour » ou « sur » les populations plus qu'« avec » elles.

---

<sup>15</sup> Pour une première présentation, cf. [https://newsletter.u-cergy.fr/IMG/pdf/pre\\_sentation\\_eutopia\\_.pdf.et](https://newsletter.u-cergy.fr/IMG/pdf/pre_sentation_eutopia_.pdf.et), plus généralement : <https://eutopia-university.eu>

## Compétences que la formation permet de développer

- **S'approprier les enjeux démocratiques** du travail collaboratif avec les usagers des politiques publiques.
- **Élaborer, mettre en œuvre et analyser un projet** qui vise à améliorer de la réussite et l'épanouissement des enfants *via* le travail collaboratif.
- **Connaître l'état de la réglementation et des politiques publiques** actuelles relatives aux projets partenariaux (politiques d'éducation prioritaire ou de climat scolaire, cités éducatives, structures de concertation, coéducation, etc.) et aux différentes catégories d'acteurs que ces projets rassemblent.
- **S'approprier les problématiques vives des approches collaboratives** : définitions de travail communes, connaissance des dispositifs, outils, connaissance de travaux universitaires (sur le partenariat, la réussite et l'épanouissement des élèves/enfants, sur les malentendus écoles/familles), défis actuels des évolutions professionnelles, obstacles majeurs de la coéducation.
- À partir de la connaissance mutuelle des différents acteurs, **développer leur capacité à coopérer, en particulier avec les parents.**
- En portant et soutenant la dimension réflexive d'un projet collectif, en rédigeant un mémoire, **développer une posture d'acteur-ressource ou référent.**
- Par l'appropriation de la dimension internationale du diplôme, **se familiariser avec d'autres approches et d'autres cultures du travail partenarial et de la relation aux familles.**

## Modalités de recrutement des étudiant-es

Dès que possible, les candidat-es peuvent solliciter leur administration afin de demander la prise en charge des frais d'inscription de leur formation, à partir de leur compte personnel de formation (CPF).

Une courte plaquette numérique de présentation du diplôme (2 pages) ainsi que la page spécifique sur le site web de l'INSPE, précisent les adresses mail des interlocuteurs à contacter (dont les interlocuteurs au sein des trois rectorats franciliens, pour les personnels de l'Éducation nationale).

À partir de mi-avril et jusqu'à mi-juin de l'année précédente, pour la première session, et, si des places restent à pourvoir, jusqu'à début septembre, pour l'éventuelle deuxième session, les candidat-es adressent, par voie numérique, un dossier de candidature à l'Université de Cergy-Pontoise (<https://www.inspe-versailles.fr/DU-Cootopia>). **Pour cela, ils doivent créer un compte sur la plateforme « e-candidat ».** Les détails pratiques sont accessibles sur le site web.

Secrétariat pédagogique : Catherine Paumier, 01 46 11 62 41, [catherine.paumier@cyu.fr](mailto:catherine.paumier@cyu.fr)

Ce dossier se compose de deux pièces :

- 1) Une lettre de motivation détaillant les objectifs personnels et/ou professionnels de la candidature. Le cas échéant, cette lettre pourra en particulier présenter le projet collaboratif (« projet » formel, activités professionnelles « ordinaires » que le candidat-e entend prendre pour objet d'analyse, etc.) que l'inscription au diplôme a pour vocation d'accompagner.

## 2) Un CV

Frais d'inscription :

Étudiant-e-s sans prise en charge institutionnelle des frais : 900 euros

Étudiant-e-s avec prise en charge institutionnelle des frais : 1500 euros

S'y ajoutent les frais d'inscription à l'Université (170 euros approximativement)

L'ouverture effective du D.U. est conditionné à l'inscription effective d'un nombre minimal d'étudiant-es (de l'ordre d'une quinzaine).

## Modalités d'évaluation des enseignements :

La validation du diplôme repose sur l'attestation de l'acquisition de quatre compétences :

- 1) Coopérer avec les familles
- 2) Coopérer avec d'autres professionnels et d'autres partenaires
- 3) Œuvrer au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants
- 4) S'engager dans une démarche individuelle et collective de formation tout au long de la vie

L'acquisition et l'approfondissement de ces quatre compétences sont observés et sanctionnés, suivant différents indicateurs, à l'occasion de **trois exercices** empruntant majoritairement au contrôle continu :

- 1) L'élaboration d'une **analyse collective d'une situation professionnelle problématique** (suivant le dispositif **GPS**).  
Il s'agit de rédiger puis d'analyser, suivant un protocole communiqué en début d'année, en groupe de deux à quatre étudiant-e-s, une situation professionnelle problématique pertinente pour le D.U. ; le récit et son analyse seront mis en ligne sur la plate-forme GPS de l'Université<sup>16</sup>.
- 2) L'analyse individuelle, réflexive, de la conception et de la mise en œuvre d'un projet professionnel (**élaboration et rédaction d'un mémoire**, accompagné par un directeur ou une directrice).
- 3) La réflexion dialogique, critique, au sujet du projet mis en œuvre dans le cadre du D.U. (**soutenance de mémoire**).

Une grille d'évaluation est remplie, pendant l'année, par les formateurs et formatrices en charge des T.D. d'analyse de pratique (GPS) et d'accompagnement de mémoire, par le directeur ou la directrice du mémoire, et par les membres du jury de soutenance.

Pour obtenir le diplôme, **l'assiduité est requise**, suivant les modalités communes à l'ensemble des diplômes de CY : au-delà de 25 % d'absences, justifiées ou non, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e).

Les participants ayant satisfait aux conditions de validation de la formation obtiennent le Diplôme d'Université (DU) « Coopérer sur les territoires avec les parents à la réussite et à l'épanouissement des enfants » de CY Cergy Paris Université.

---

<sup>16</sup> Cette plate-forme est accessible sur inscription : <https://service-ingenierie-pedagogique.u-cergy.fr/course/view.php?id=38>

## Liens avec la recherche

Le D.U. est conçu et mis en œuvre par des membres du **laboratoire ÉMA** (EA 4507), dont il nourrit la dynamique à différents égards :

- L'organisation pédagogique du diplôme, sous forme d'accompagnement universitaire à la mise en place d'un projet précis (plutôt que par la forme scolaire), illustre l'approche du laboratoire en matière de relations entre sciences et société : à distance d'une logique applicationniste, le diplôme privilégie les logiques de co-construction et d'appropriation des savoirs, d'une part par l'alternance entre formation théorique et formation pratique, d'autre part par le croisement de savoirs universitaires, professionnel et expérientiels. Cette approche est au fondement de **l'intérêt du laboratoire ÉMA pour les recherches collaboratives**.
- La concentration du D.U. sur **le travail des différents professionnels avec les parents correspond à une thématique majeure des recherches du laboratoire ÉMA**. Le laboratoire compte en effet parmi ses chantiers actuels les activités suivantes :
  - une recherche collaborative, avec des **enseignants et parents d'un collège de réseau d'éducation prioritaire REP+** (LÉA GEFAD/ AuTREParE Grigny)<sup>17</sup>, en cours de rapprochement avec une projet de recherche, au sujet du travail personnel des élèves sur le territoire d'une autre «  **cité éducative** », à Gennevilliers ;
  - des recherches sur la **parentalité**<sup>18</sup> ;
  - des recherches sur les  **cités éducatives** et, plus généralement, les espaces éducatifs<sup>19</sup> ;
  - des recherches sur  **les professionnels de la jeunesse** dans le milieu socio-éducatif, social et médico-social<sup>20</sup>
  - plusieurs recherches au sujet des **parents qui instruisent en famille**, conduites en collaboration avec des inspecteurs de l'Éducation nationale, des assistantes sociales ou des parents<sup>21</sup> ;
- Les étudiant.e.s du diplôme sont pour la plupart issus de **catégories professionnelles auprès desquelles les membres du laboratoire ÉMA exercent comme formateur ou formatrice**. Le D.U. concourt à l'axe de travail des enseignants-chercheurs sur l'universitarisation des professions.

---

<sup>17</sup> Cf. les travaux de Pascale Ponté et Patrick Rayou, membres de l'équipe pédagogique du D.U. : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/rep-delaunay-grigny-91>

<sup>18</sup> Cf. les travaux de G. Monceau, membre de l'équipe pédagogique du D.U. : <https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2010-1-page-17.htm> , <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2014-2-page-71.htm>

<sup>19</sup> Cf. les travaux en cours de B. Moignard, membre de l'équipe pédagogique du D.U. : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-3-page-7.htm>

<sup>20</sup> <https://ema.cyu.fr/la-recherche/projets-en-cours/dynamiques-de-laction-publique-et-nouvelles-pratiques-professionnelles-approche-comparee-dans-les-domaines-de-leducation-de-la-jeunesse-du-social-et-de-la-sante-dyproej2s/la-fabrique-des-professionnel-le-s-dans-le-milieu-socio-educatif-social-et-medico-social>

<sup>21</sup> Cf. les travaux de Philippe Bongrand, membre de l'équipe pédagogique du D.U. : <https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE28-0014>

## Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses (2020-2025) :

- Philippe Bongrand, maître de conférences, [https://www.u-cergy.fr/fr/\\_plugins/mypage/mypage/content/pbongrand.html](https://www.u-cergy.fr/fr/_plugins/mypage/mypage/content/pbongrand.html)
- Audrey Boulin, maîtresse de conférences, [https://www.u-cergy.fr/fr/\\_plugins/mypage/mypage/content/aboutin.html](https://www.u-cergy.fr/fr/_plugins/mypage/mypage/content/aboutin.html)
- Benjamin Moignard, professeur des universités, [https://www.u-cergy.fr/fr/\\_plugins/mypage/mypage/content/bmoignar.html](https://www.u-cergy.fr/fr/_plugins/mypage/mypage/content/bmoignar.html)
- Gilles Monceau, professeur des universités, [https://www.u-cergy.fr/fr/\\_plugins/mypage/mypage/content/gmonceau.html](https://www.u-cergy.fr/fr/_plugins/mypage/mypage/content/gmonceau.html)
- Jean-François Nordmann, maître de conférences, <https://ema.cyu.fr/jean-francois-nordmann>
- Pascale Ponté, docteure en sciences de l'éducation, professeure des écoles formatrice à l'INSPÉ, référente du LÉA de Grigny (recherche-intervention sur les relations école-famille) (<http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/rep-delaunay-grigny-91>)
- Patrick Rayou, professeur des universités émérite, qui collabore à nos recherches sur les thématiques de coéducation

Intervenants issus des politiques, professions, usagers de l'éducation, de l'enfance, de la parentalité :

- Bruno Jarry, CLAVIM Issy-les-Moulineaux & FNEPE
- Sylvia Roudaut, ANDEV
- Clotilde Granado, ATD Quart-Monde
- Marie-Laure Derrien, rectorat de l'académie de Créteil
- Catherine Hurtig-Delattre, IFÉ, Lyon

## Maquette des enseignements

Unités d'enseignement	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total	ECTS
UE1 Coopérer avec les familles	7	11		18	10
UE 2 Travailler au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants	4	7		11	5
UE3 Coopérer au sein d'équipes pluri-professionnelles	4	5		9	5
UE4 Soutenir une démarche individuelle et collective de formation tout au long de la vie		14	6	20	10
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>35,5</b>	<b>6</b>	<b>58</b>	<b>30</b>

Langue d'enseignement : français -- 1 groupe de TD unique

**UE 1 Coopérer avec les familles**

- Défis et écueils de la collaboration
- Identifier les différents partenaires/intervenants et/pour concevoir un diagnostic des relations écoles/famille
- Expliciter et analyser des situations professionnelles problématiques

**UE 2 Travailler au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants**

- Connaître et savoir prendre en compte le point de vue de l'enfant
- Prendre en compte la circulation de l'enfant entre des espaces différenciés

**UE 3 Collaborer au sein d'équipes pluri-professionnelles**

- Mutations contemporaines des familles et des problématiques "spécifiques" (handicap, pauvreté, ...)
- Diversités et mutations contemporaines des professions de l'éducation, de l'enseignement et de l'intervention sociale
- L'intermétier
- S'approprier des savoirs et pratiques issus d'autres espaces nationaux

**UE 4 Soutenir une démarche individuelle et collective de formation tout au long de la vie**

- Expliciter ses objectifs et défis professionnels, élaborer une problématique
- Identifier et s'approprier des ressources, en particulier universitaires
- Analyser des données produites par et pour un projet
- Rédiger le compte rendu réflexif de la mise en place d'un projet collaboratif
- Partager ses savoirs

**Modalités de contrôle des connaissances**

La validation du diplôme repose sur la validation de quatre compétences. Comme indiqué supra, cette validation est effectuée en trois occasions : lors de la remise d'une analyse de situation (GPS), au cours de l'élaboration du mémoire, et par la soutenance de ce mémoire. Une grille permet d'attester ces compétences.

La délivrance du diplôme requiert la validation de chacune de ces quatre compétences.

Le D.U. adoptant une approche par compétences, il n'y a pas de note ou de coefficient, pas de mention, et pas de deuxième session.

L'**assiduité** aux enseignements est requise, suivant les règles communes à CY : les absences justifiées sont possibles ; des absences non justifiées sont possibles à hauteur de 25 % du volume global de la formation.

Les participants ayant satisfait aux conditions de validation de la formation obtiendront le Diplôme d'Université (DU) « Coopérer sur les territoires avec les parents à la réussite et à l'épanouissement des enfants » de CY Cergy Paris Université